



ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

ST PIERRE – 22 NOVEMBRE 2024

hautesavoie 
le Département



District de Football de Haute Savoie – Pays de Gex
44 Rue des Verchères 74100 Ville la Grand
district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr - 04 50 84 10 84
N°SIRET: 32482387100011





Accueil par le président du district : Denis ALLARD

Mesdames et Messieurs,

Soyez les bienvenus ce soir pour l'Assemblée Générale financière de la saison 2023-2024 du District HAUTE SAVOIE –PAYS DE GEX, assemblée financière.

Tout d'abord je tiens à remercier :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Rochois pour la mise à disposition de cet auditorium

*Ainsi que les personnalités qui nous font le plaisir et l'honneur de participer ce soir à nos travaux.-
Monsieur Michel POIRRIER représentant le CDOS 74*

Monsieur Didier ANSELME représentant la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football

Monsieur Jacques LAGRANGE Président du Comité départemental des médaillés jeunesse et sport et vie associative

Je salue la présence de :

- du Président de l'UNAF HSPG - Georges DUPONT

- Daniel MOUTHON Président de l'ADOT74-

- de nos membres d'honneur : Messieurs Michel RIAND, Jo PINGET Jean Paul DELAVENNA, Lucien BAUD...

Je vous transmets les excuses de nos sénateurs et parlementaires conseillers départementaux retenus à Paris par le CONGRES DES MAIRES :

Avant de commencer nos travaux je voudrais que nous ayons une pensée pour tous ceux et celles qui, depuis notre Assemblée Générale de l'été dernier, ont quitté la grande famille du football : avec une pensée toute particulière pour Alain BLANCHET Président du club de BONS en CHABLAIS et membre de la commission de discipline et pour Michel RICHARD ancien arbitre et membre de la CDA.

Je voudrais y associer également toutes les personnes de votre famille, de votre club et de votre entourage ainsi que ceux et celles qui sont atteints par la maladie ou la souffrance morale :

Mesdames et Messieurs je vous demande quelques instants de recueillement.

Je vous remercie





L'ordre du jour appelle mon allocution

Mesdames, Messieurs, chers amis,

En préambule, je souhaite m'adresser à vous, Présidents et Présidentes de nos clubs Haut-savoyards et gessiens, ou à vous représentants des clubs, qui régulièrement prenez sur votre temps personnel, pour venir assister à nos réunions, à nos assemblées générales annuelles, afin de vous remercier très sincèrement pour votre engagement au service de nos clubs et de notre jeunesse.

Comme nous l'avons décidé ensemble lors de l'AG du 22 juin dernier, nos 2 assemblées générales annuelles seront désormais regroupées en une seule et unique qui devrait se tenir en septembre 2025, début octobre au plus tard :

Le temps nécessaire à notre cabinet comptable de clore les comptes de la saison au 30 juin, et à nos services et commissions de mettre en place une nouvelle organisation de gestion.

L'assemblée générale financière de ce soir, sera donc la dernière suivant les anciennes dispositions statutaires.

Sans déflorer l'intervention dans un instant de notre trésorier, sachez que votre comité de direction, avec le soutien et la collaboration de nos fidèles partenaires, institutionnels, publics et privés, a le souci permanent d'une gestion saine et équilibrée, d'une gestion au service des clubs, afin de les accompagner matériellement dès que nous en avons la possibilité : ainsi, après les opérations de solidarité de ces dernières saisons, nous avons pu prendre en totalité, le coût financier de l'opération nationale des « mini-buts » qui vient de se terminer le 30 septembre dernier.

Maurice CARUSO notre trésorier évoquera également quelques-uns de nos projets.

Arrivant bientôt au terme de cette première partie de saison permettez-moi d'évoquer les sujets de l'activité de notre district qui, depuis le mois d'Août dernier, me paraissent les plus importants et les plus actuels.

Tout d'abord je ne peux passer sous silence, les problèmes informatiques qui, depuis juillet, ont pollué la gestion des instances et des clubs : Outre les travaux en cours à la DSI, nous avons été confrontés à des piratages informatiques générés par la naïveté de quelques utilisateurs de clubs qui ont communiqué code d'accès et mot de passe aux hackers.

Face à ce dysfonctionnement important, la Ligue a dû mettre en place en urgence une messagerie parallèle « .net » qui nous a permis progressivement de rétablir le bon fonctionnement général : mais que de temps perdu, que de correspondances égarées !

Soyez remercier pour votre patience et votre compréhension et j'y associe nos services administratifs qui ont pu tant bien que mal solutionner bon nombre de vos difficultés.





Concernant la situation des licences : nous sommes sur les mêmes bases que la saison dernière soit plus de 31000 licenciés à ce jour. Cette confirmation est une réelle satisfaction, après la forte croissance de la saison dernière.

Néanmoins nous pouvons d'ores et déjà, tirer quelques conclusions sur l'évolution des différentes catégories :

- La grande majorité des catégories de joueurs confirme le développement exceptionnel observé la saison dernière
- Les féminines et les arbitres reprennent leur forte progression
- Par compte nous constatons pour la 1^{ère} fois depuis de très nombreuses saisons, une diminution des licenciés en foot animation garçons de U7 à U11 :

Nous pouvons nous interroger sur les raisons de ce retournement de situation.

Pour ma part j'en vois 3 principales :

-la première : selon les informations qui nous remontent, de très nombreux clubs ont été amenés à refuser bon nombre d'inscriptions d'enfants pour cause de saturation : saturation résultant du manque cruel dans notre département d'installations sportives : terrains de grand jeu et vestiaires : voire dans quelques cas par un défaut d'encadrement de nouvelles équipes.

-la deuxième : elle se trouve comme je vous l'indiquais déjà lors de notre assemblée générale précédente, dans le rapport du Centre Régional Etude Education Sport qui dénonce la « violence éducative » de trop nombreux encadrants qui inscrivent les enfants dans la « championnate » et la victoire pour la victoire.

Certes le résultat du match ou le classement final satisfait l'ego personnel du coach mais provoque un désastre chez l'enfant et chez les parents : d'où ce nombre important d'arrêt chaque saison.

Ayons toujours en tête que le jeune se forme et se construit progressivement, patiemment, à son rythme, dans le plaisir du jeu et non pas dans l'esprit destructeur d'un résultat sportif impératif.

Bien sûr, ce constat ne concerne heureusement pas tous les clubs mais cette attitude est suffisamment préoccupante pour que nous soyons amenés désormais à vous interpeller.

C'est dans cet esprit que la commission « PREVENTION » a initié, à l'instar d'une démarche pratiquée dans d'autres districts, la mise en place d « observateur mystère » sur vos rencontres, afin de vous alerter, vous présidents, sur les dérives relevées mais également pour conforter, très souvent également, l'attitude exemplaire de vos coaches.

Nous devons reconnaître qu'en quelques semaines, le résultat est déjà fort probant : alors continuons !

Soyons vigilants sur la fidélisation des jeunes, faute de quoi, certains clubs pourraient, dans un proche avenir, se retrouver en difficulté pour garantir la pratique dans toutes les catégories « jeunes » de foot à 11.

Afin de compléter cette démarche, Sandrine JANSOONE vous présentera tout à l'heure le dispositif des formations des bénévoles : ce dispositif prévoit une formation simple et non contraignante, spécifique à chaque fonction, afin de permettre par exemple à un parent, ou à un joueur, d'acquérir rapidement les bases essentielles pour accompagner une équipe de foot d'animation.





Enfin la troisième explication possible, peut se retrouver dans l'effet J.O. et la volonté de découvrir d'autres pratiques nouvelles et particulièrement en sport individuel !

Puisque j'évoque le volet licences, je vous rappelle une fois encore, que tous vos joueurs, surtout les enfants, doivent être licenciés, sans aucune exception, pour pratiquer.

De même tous les encadrants d'équipe, doivent être titulaires d'une licence « dirigeant » ou « d'éducateur ». Par ailleurs, toute personne intervenant au sein de votre club doit être titulaire d'une licence « dirigeant » ou de « volontaire ».

La licence couvre la personne licenciée en cas d'accident dans sa fonction exercée et permet par ailleurs à la Fédération d'effectuer les contrôles d'honorabilité obligatoires.

Pour ces 2 raisons, en cas de manquement, la responsabilité personnelle y compris pénale du président serait inévitablement engagée lors d'un accident ou d'un incident. Alors n'encourez pas inutilement ce risque !

Le dimanche 27 octobre dernier, a vu l'assemblée générale de la Ligue, élire un nouveau Conseil de Ligue toujours présidé par Pascal PARENT, et qui a vu également l'élection de nos collègues Christian PERRISSIN et Isabelle BLANCHET-VOYET – nous serons ainsi 3 membres du district à siéger parmi les 40 membres du conseil de Ligue.

Je laisse le soin à Didier ANSELME de vous apporter plus d'informations sur l'actualité de la LIGUE ;

Dans cette continuité des élections au sein des instances, le 14 décembre prochain verra l'élection du nouveau comité exécutif de la FFF.

Comme nous vous l'avons déjà annoncé à plusieurs reprises, Pour la première fois tous les clubs amateurs et professionnels prendront part à cette élection,

Cette participation de tous les clubs ne concerne que l'assemblée générale élective du comité exécutif de la Fédération mais pas les autres AG ordinaires. (Donc sauf cas exceptionnel, tous les 4 ans, à chaque olympiade)

Vous, présidents de clubs en fonction, serez amenés à participer au vote par voie électronique entre **mardi 10 décembre à 10 heures et mercredi 11 décembre à 18h :**

A cet effet vous recevrez toutes les informations utiles en temps voulu sur votre messagerie personnelle.

Il s'agit d'un scrutin très important pour le football amateur, surtout depuis la réforme de la gouvernance qui désormais, ne verra plus les représentants de la LFA élus au suffrage direct.

Si nous voulons que le foot amateur, celui de nos territoires, celui de nos campagnes et de nos villages ait encore un poids significatif dans les décisions fédérales, il faut que vous tous, présidents de clubs preniez part massivement au vote, afin de conserver, par votre engagement total, la légitimité du football amateur.

Nous comptons sur vous, chers présidents pour participer à ce vote, qui nous paraît tellement important pour l'avenir de nos clubs amateurs.

Pascal PARENT notre président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes est candidat : sa présence et son engagement sont des atouts considérables pour les districts de notre ligue.

Les membres du comité de direction et moi-même, sommes à votre disposition pour vous entretenir si besoin sur les enjeux en cours pour le football amateur.



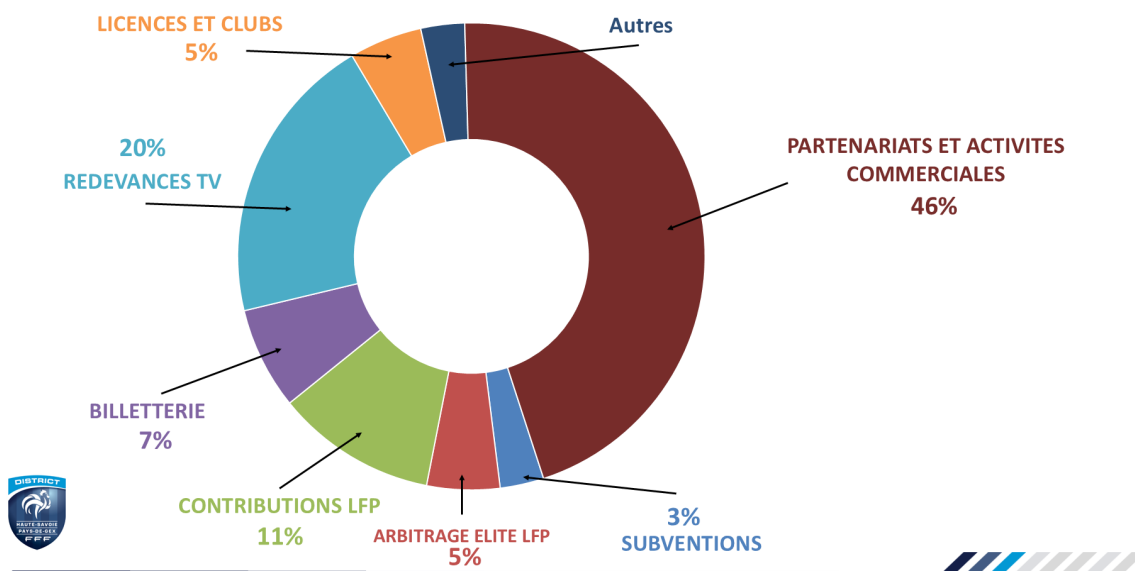


Notre secrétariat sera à votre service suivant les horaires habituels pour vous aider en cas de difficulté de connexion durant les 32 heures d'ouverture des votes

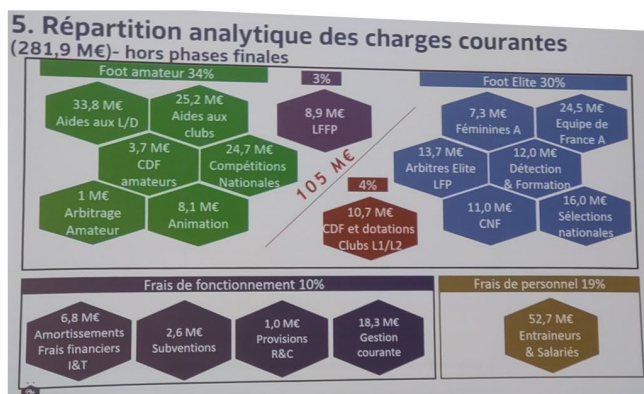
Par ailleurs, une permanence sera organisée au district le mardi 10 décembre en soirée jusqu' à 20h pour les présidents qui seraient dans l'incapacité matérielle de voter depuis leur domicile.

Nous avons eu lors de la réunion des 3 collèges samedi dernier à la FFF, quelques informations sur le bilan financier de la saison 2023-2024, je vous livre très brièvement quelques chiffres qui me semblent très intéressants à connaître et à diffuser dans votre entourage :

FFF - Répartition des produits courants



FFF - Charges courantes



La Fédération Française de Football s'est inscrite pour la prochaine mandature dans un plan d'engagement RSO/RSE ambitieux.

Cet engagement sociétal doit être au cœur de nos missions, nous district et instances, et vous clubs : En effet, le football est le 3^{ème} acteur éducatif avec ses 2 400 000 licenciés, avec plus de 6 garçons sur 10 qui passent par un club de foot en France, (et même davantage dans certains territoires)

Notre engagement porte sur 3 axes principaux :

- 1) La lutte contre toutes formes de violence et discrimination.
- 2) Le soutien aux actions de citoyenneté, d'insertion sociale et professionnelle, d'inclusion, et de mixité.
- 3) La mise en place d'actions permettant à notre football de relever les défis environnementaux auxquels il doit faire face.

La réussite de ce plan passera par un engagement collectif de nous tous : clubs et instances grâce également au soutien financier de la FFF et en collaboration avec nos partenaires institutionnels.

Nos clubs engagés dans la labellisation, et dans le programme éducatif fédéral ont déjà initié partiellement cette démarche.

Par ailleurs, Je me dois de vous rappeler l'importance du respect de la neutralité sur toutes nos rencontres : les barèmes de sanctions pour les contrevenants, leur équipe, leur encadrant et les arbitres sont désormais suffisamment dissuasives pour vous inviter à ne pas le transgresser.

Pour terminer mon propos, c'est un grand merci que je vous adresse :

- à vous présidents, dirigeants et bénévoles de clubs,
- à vous membres non élus de nos commissions,



à vous arbitres, observateurs ou délégués, responsables de l'UNAF et de l'Amicale des éducateurs,
à vous tous salariés administratifs et techniciens du district,
et à vous chers collègues du comité de direction,
pour votre implication et votre engagement au bon fonctionnement de notre district au service de
nos clubs et de notre jeunesse haut savoyarde et gessienne.
Je vous remercie de votre écoute.

- **Je vous communique le quorum :**

- clubs présents ou représentés : 92 pour 1190 voix
- Le quorum étant de 41 clubs présents pour 512 voix
Notre Assemblée Générale Financière peut valablement délibérer.

- ✓ **Je soumets à votre APPROBATION le COMPTE RENDU DE L' AG D ETE du 22 juin 2024 qui a été mis en ligne sur le site du district le 5 novembre dernier :**

nous n' avons pas reçu de remarques particulières.
Le compte rendu est adopté à l'unanimité
Je vous remercie.

L'ordre du jour appelle maintenant l'intervention de notre trésorier général Maurice CARUSO qui va vous présenter les résultats financiers de notre District au 30 juin 2024 établi avec le concours habituel de notre cabinet comptable FIDURALP.





RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

MONSIEUR BAUD ROBERT
Chef d'entreprise
Président ES AMANCY-CORNIER
215, Route des Luches
74800 ST SIXT

Mme Alexandra BONNEFOY
Cadre COMPTABLE
Ets ALBANAIS VOYAGES
74150 RUMILLY

En qualité de vérificateur aux comptes du District, nous nous sommes attachés à vérifier les écritures et les soldes, suivant la présentation du cabinet FIDURALP qui vous a été présenté par le trésorier de votre District.

Notre contrôle a porté sur l'analyse des soldes des comptes, notamment des charges et produits, ainsi par sondages, sur les écritures de certains comptes du grand livre. Il ressort de ce contrôle que les comptes du District sont parfaitement Gérés, et qu'il n'y a rien de significatif à relever, l'équipe dirigeante continuant ses efforts en faveur de la formation, ainsi qu'à l'accompagnement permanent de ses clubs.

Le résultat net de l'exercice 2023-2024 se clôt par un excédent de 35 657€.

En application de la loi du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif, nous précisons que les plus hauts cadres dirigeants de votre district, à savoir, le président, le président délégué, les vice-présidents, le trésorier général, le secrétaire général, n'ont perçu aucune rémunération pour leur fonction de dirigeants, leur fonction est entièrement bénévole

Par ailleurs, il existe une caution solidaire à objet spécial, le bénéficiaire de cette caution est la ligue Auvergne Rhône Alpes, la caution représente une garantie pour l'emprunt souscrit pour un montant de 200 000€ pour toute la durée de l'emprunt. Le district ne fait l'objet d'aucune convention règlementé impliquant un élu.

En conclusion nous vous vous prions de bien vouloir féliciter les dirigeants de votre district et notamment son trésorier Maurice CARUSO en approuvant sans restriction les comptes arrêtés au 30 juin 2024 et lui en donner quitus.

Fait à Ville la Grand le 7 novembre 2024

M Robert BAUD

Mme Alexandra BONNEFOY





**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE-SAVOIE ET
DU PAYS DE GEX**

**ASSEMBLEE GENERALE
SAISON 2023/2024**





SOMMAIRE

	Pages
* COMPTE DE RESULTAT	1 à 4
* BILAN	5 à 6

Fiduralp





COMPTE DE RESULTAT



Fiduralp



District de Football de Haute Savoie – Pays de Gex
44 Rue des Verchères 74100 Ville la Grand
district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr - 04 50 84 10 84
N°SIRET: 32482387100011

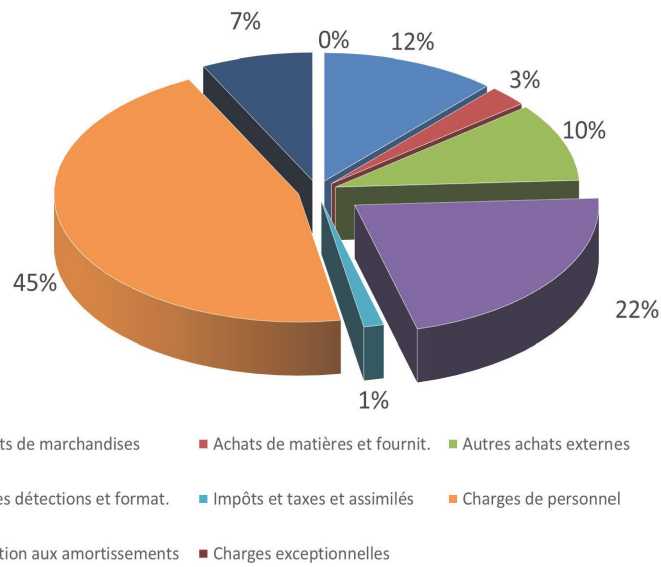


DISTRICT DE FOOTBALL HAUTE-SAVOIE ET PAYS DE GEX

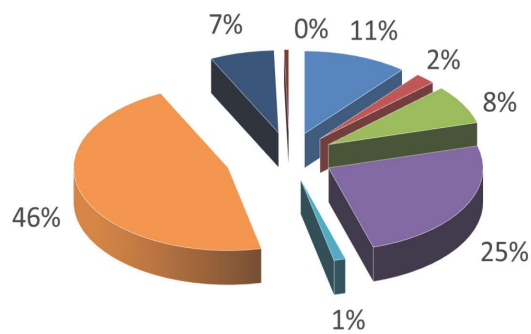
COMPTE DE RÉSULTAT EN EUROS DU 01 JUILLET 2023 AU 30 JUIN 2024							
CHARGES	30/06/24 12 mois	30/06/23 12 mois	Différence	PRODUITS	30/06/24 12 mois	30/06/23 12 mois	Différence
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION			
<i>Achats de marchandises</i>	93 018	96 627	-3 609	Recettes	464 191	441 279	22 912
Imprimerie	5 014	3 390	1 624	Cotisations clubs	147 180	133 645	13 535
Récompenses	4 152	3 950	202	Amendes et réclamations	82 470	86 035	-3 565
Matériel équipement sportif	55 911	62 991	-7 080	Amendes disciplinaires	175 196	167 757	7 439
Frais coupe District	27 941	26 296	1 645	<i>Activités annexes</i>			
				- Particip. stages éducateurs et ANPDF		10 497	-10 497
				- Divers, équipements et ind.kms	59 345	43 345	16 000
<i>Achats de matières et fournitures</i>	18 266	21 587	-3 321	Subventions et partenariat	369 655	390 206	-20 551
Eau, EDF, chauffage	8 234	11 400	-3 166				
Petit matériel	3 002	278	2 724	Conseil Régional et Dept. Rhône Alpes			
Fournitures de bureau	4 123	7 359	-3 236	- Fonctionnement et formation	5 738	49 912	-44 174
Carburants	2 907	2 550	357	- Référent sportif	32 100	32 100	
				- Subvention véhicule (Conseil régional)	5 940	5 940	
				- Subvention exceptionnelle	1 500	1 000	500
<i>Autres achats externes</i>	65 314	82 286	-16 972	- Subvention équipements	11 712		-11 712
Entretien et réparations	15 903	37 270	-21 367	Conseil Départemental de l'Ain			
Locations	2 220	2 590	-370	- Fonctionnement	2 194	2 149	45
Assurances	4 754	4 728	26				
Frais des commissions, AG et missions	25 877	21 067	4 810	Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports M.V.J.S.			
Honoraires	7 983	7 957	26	- A.N.S.	25 500	28 000	-2 500
Poste, télécommunications	7 004	7 186	-182				
Autres frais	1 573	1 488	85				
				F.F.F.			
<i>Stages détections et format</i>	209 971	180 387	29 584	- Aides salaires CDFA/FAFA	10 000	20 000	-10 000
Arbitres	51 223	33 891	17 332	- Indemnités préformation	8 626	10 505	-1 879
Féminines	14 490	8 702	5 788	- Contrat d'objectifs	76 311	77 661	-1 350
Éducateurs	60 706	72 993	-12 287	- Divers	16 578	6 500	10 078
Foot en salle	3 474	1 424	2 050				
Indemnités kilométriques et divers	52 218	40 047	12 171	L.A.U.R.A. FOOT			
Sport étude	27 860	23 330	4 530	- Fonctionnement	87 228	72 095	15 133
				- Aide salaire CTD	50 000	50 000	
<i>Impôts et taxes et assimilés</i>	10 334	11 128	-794	- Divers	3 770	8 538	-4 768
Taxes sur les salaires	6 524	7 657	-1 133	- Subvention exceptionnelle	3 208	3 000	208
Autres taxes	3 810	3 471	339				
<i>Charges de personnel</i>	394 300	376 900	17 400	Partenariats			
Salaires	216 457	215 423	1 034	- Divers	29 250	22 806	6 444
Charges sociales	177 843	161 477	16 366				
<i>Dotation aux amortissements</i>	57 479	61 171	-3 692	Produits financiers	11 767	3 070	8 697
<i>Charges exceptionnelles</i>	4 072	70	4 002	Produits exceptionnels	42 798	15 097	27 701
Pertes sur créances	305	70	235	- Cessions immobilisations		9 750	-9 750
Provision pour risque	3 767		3 767	- Divers	33 486	5 347	28 139
				- Produits sur exercice antérieur	9 312		9 312
Résultat	35 657	19 496	16 161				
TOTAL	888 411	849 652	38 759	TOTAL	888 411	849 652	38 759

COMPARATIF CHARGES D'EXPLOITATION

Charges d'exploitation en % au 30/06/2023

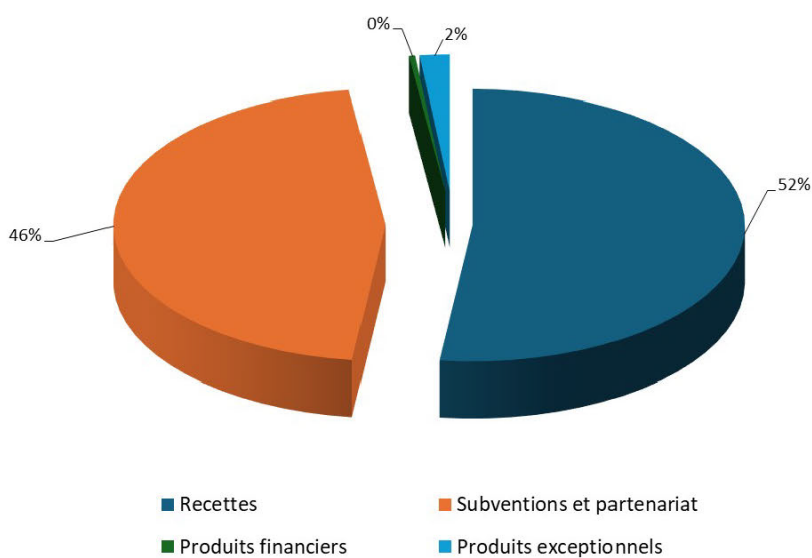


Charges d'exploitation en % au 30/06/2024

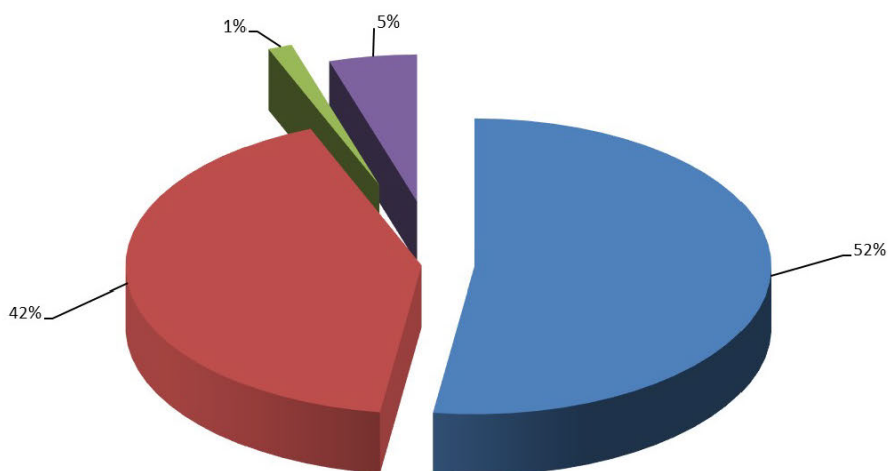


COMPARATIF PRODUITS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION EN % AU 30.06.2023



PRODUITS D'EXPLOITATION EN % AU 30.06.2024





BILAN



Fiduralp



District de Football de Haute Savoie – Pays de Gex
44 Rue des Verchères 74100 Ville la Grand
district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr - 04 50 84 10 84
N°SIRET: 32482387100011



DISTRICT FOOTBALL HTE SAVOIE
74100 VILLE LA GRAND

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	35 393	10 947	24 446	24 446		
Constructions	921 118	763 230	157 888	191 746	33 857	17,66
Installations techniques, matériel et outillage	30 338	22 840	7 498	1 540	5 958	386,65
Autres immobilisations corporelles	299 758	268 547	31 211	51 916	20 705	39,88
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	10 000		10 000	10 003	3	0,03
Prêts						
Autres immobilisations financières	30		30	30		
Total II	1 296 638	1 065 565	231 074	279 681	48 607	17,38
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	9 644		9 644	17 714	8 070	45,56
Autres créances	11 381		11 381	26 271	16 890	59,74
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	52 170		52 170	50 776	1 394	2,75
Disponibilités	1 240 330		1 240 330	1 080 454	159 876	14,80
Charges constatées d'avance (3)						
Total III	1 313 524		1 313 524	1 177 215	136 310	11,58
Comptes de régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 610 163	1 065 565	1 544 598	1 456 896	87 702	6,02

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 000221 en Euros.

FIDURALP

5

DISTRICT FOOTBALL HTE SAVOIE
74100 VILLE LA GRAND

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
		30/06/2024	30/06/2023	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 034 329	1 014 833	19 496	1,92
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
Autres réserves					
Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	35 657	19 496	16 161	82,90
	Subventions d'investissement	17 820	23 760	5 940	25,00
	Provisions réglementées				
	Total I	1 087 806	1 058 089	29 717	2,81
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	3 767		3 767	
	Provisions pour charges				
	Total III	3 767		3 767	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		10 000	10 000	100,00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	305 041	268 669	36 373	13,54	
Dettes fiscales et sociales	130 984	120 139	10 845	9,03	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	17 000		17 000	
	Total IV	453 025	398 807	54 218	13,60
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 544 596	1 456 896	87 702	6,02

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

453 025 398 807



THONON-LES-BAINS

Le Vertilis - 10 ter, rue de l'Europe
74200 Thonon-Les-Bains

T. 04 50 70 15 39
fiduralp@fiduralp.com

WWW.FIDURALP.COM

SAINT JEAN DE MAURIENNE

Z.I. Les Plans - Rue Jean Monnet
73300 Saint Jean de Maurienne

T. 04 79 64 05 76
fiduralpm@fiduralpm.com

JUVIGNY

Pôle d'Expertise Tertiaire - 196, rue Georges Charpak
74100 Juvigny

T. 04 50 87 82 50
fiduralpa@fiduralp.com



Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables



District de Football de Haute Savoie – Pays de Gex
44 Rue des Verchères 74100 Ville la Grand
district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr - 04 50 84 10 84
N°SIRET: 32482387100011





- ✓ je sou mets le compte de résultat et le bilan financier qui vont ont été présentés à votre approbation:

- Approbation à l'unanimité
- Je vous remercie et félicitations à notre trésorier pour cette gestion rigoureuse

- ✓ AFFECTATION DU RESULTAT :

- Proposition d'affectation du résultat positif au fonds associatif.
- Avec l'objectif de participer au remplacement des tablettes FMI des clubs devenues totalement obsolètes.

Approbation à l'unanimité

Je vous remercie

- ✓ Maurice CARUSO fait le point sur les dossiers de demande de subvention de l'ANS par les clubs : il invite les clubs à présenter des dossiers en plus grand nombre, et se tient à leur disposition pour les accompagner dans leur démarche.



- ✓ Nos médecins fédéraux et de nos instances nous ont demandé d'évoquer auprès de vous le sujet de la COMMOTION CEREBRALE chez le footballeur





SUITE À UN CHOC
ET
DEVANT TOUTE SUSPICION DE COMMOTION CÉRÉBRALE



L'arbitre arrête le jeu



Le médecin entre sur le terrain*



Évaluation et décision (sur le terrain)

* Médecin de l'équipe, de l'équipe adverse ou médecin compétent en réanimation




COMMOTION
Perturbation des fonctions cérébrales à ne pas négliger

Le cerveau est fragile !
Il est protégé des traumatismes par une boîte crânienne.
Mais lors d'un choc, surtout à grande vitesse, les méninges (cerveau)

UNE COMMOTION CÉRÉBRALE DOIT TOUJOURS ÊTRE SUSPECTÉE

Pourquoi ?
Lors du choc, le cerveau est très violemment projeté contre les parois osseuses du crâne entraînant une altération de son fonctionnement.

Que faire ?
En présence des symptômes suivants :
Douleurs au cou, Maux de tête, Vertiges, Troubles de la conscience, Somnolence, Confusion, Nausées, Vomissements, Perte de mémoire, de coordination, de concentration, d'équilibre, Comportement inhabituel (irritable ou excité).

STOPPER toute activité physique
SURVEILLANCE durant 48h avec repos complet (sans télévision, ordinateur, etc.)
CONSULTER un médecin dans les 48h
REPRISE progressive des activités entre 8 jours et 3 semaines
RAFFAÏNEMENT des symptômes = CONTRÔLE MÉDICAL

TOUTES FAUSSES

- Je n'ai pas reçu de coup à la tête, donc je n'ai pas de commotion. **FAUX**
- Je n'ai pas senti une partie de mon corps bouger, donc j'ai frappé l'adversaire. **FAUX**
- Je n'ai pas perdu conscience, donc je n'ai pas de commotion. **FAUX**
- Je n'ai pas conscience après 20% de repos. **FAUX**

URGENCE SI AGGRAVATION

- Troubles de la conscience
- Altération de l'état mental
- Douleur au cou
- Symptômes persistants



Document distribué à l'ensemble des clubs pour affichage dans les vestiaires ou clubhouse.

C'est un sujet qui a été trop négligé dans notre sport, mais qui a été pris sérieusement en compte par la commission médicale fédérale depuis 2 ans, et mis en lumière cet automne par les médias en raison de ses conséquences survenues chez certains professionnels.



La commission médicale fédérale a établi et mis à notre disposition, des documents pour sensibiliser le monde amateur.

Parmi ces outils, il y a l’affiche de sensibilisation que l’on vous a remis ce soir, et qu’on vous demande d’apposer dans vos locaux.

L’objectif n’est pas de vous transformer en médecin mais simplement d’acquérir les bons gestes qui sauvent lors de la survenance d’un événement.

En complément, nous vous enverrons sur votre messagerie officielle, un petit fascicule explicatif très complet.

- ✓ **Je laisse maintenant la parole à Sandrine JANSOONE qui va vous présente les activités de foot loisir et foot santé**





LICENCE FOOT SANTÉ

VOTRE BIEN-ÊTRE AU CENTRE DU TERRAIN

DÉCOUVREZ LA LICENCE FOOT SANTÉ,
une offre de pratiques douces qui place le bien-être
et la convivialité au centre du terrain.

© FFF

GOLF FOOT

FOOT EN MARCHANT

Fit Foot

LICENCE FOOT SANTÉ



Pour qui ?

Comment ?



Le pratiquant atteste de l'accord du médecin





LICENCE FOOT SANTÉ



Rencontrer d'autres clubs
Avec une **Licence Loisir**

Je joue un football dans une **philosophie loisir** dans le cadre d'une offre de pratique dans laquelle **je rencontre d'autres clubs** (critériums / coupes) sans pour autant qu'il y ait un enjeu sportif (accession / rétrogradation)

TARIF : 16,50€



Jouer au sein du club
Avec une **Licence Santé**

Je joue un football de **remise en forme uniquement dans mon club et axé sur 3 pratiques** :

Foot en marchant / Golf Foot / FitFoot sans prendre part à des compétitions ou critériums loisir

TARIF : 11€



FOOT
SANTÉ / FOOT
LOISIR



Section Loisir





- ✓ Dans le cadre de notre partenariat, Daniel MOUTHON Président de l' ADOT74 a souhaité vous présenter un petit bilan de son activité.
- ✓ Didier ANSELME représentant la LAURA FOOT va maintenant vous présenter le bilan de l' activité de la Ligue de la saison écoulée et des projets en cours

Avant de clore cette AG, je souhaite renouveler mes remerciements à :

- au Conseil Départemental de Haute Savoie
- au CDOS 74
- A la région Auvergne Rhône Alpes
- A La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- notre partenaire SPORT 2000
- Le Crédit Agricole des Savoie
- Le Crédit Mutuel Savoie Mont Blanc
- tous nos fidèles annonceurs de nos publications

Sans oublier tous les clubs qui nous accueillent avec beaucoup de gentillesse et de disponibilités pour les formations et les stages, des jeunes joueurs, des éducateurs, et des arbitres.

Avant de vous inviter à prendre le verre de l'amitié accompagné d'un petit buffet, nous avons quelques récompenses et médailles à remettre.

Avec un peu en avance je vous souhaite de « BONNES FETES DE FIN D' ANNEE » et bon retour à votre domicile.

Le secrétaire général
Jean Denis ROUX

haute 
savoie
le Département

